

Résumé des principales modifications 2019 concernant le Code Sportif National

- Actualisation des informations relatives à l'aperçu des instances du sport automobile luxembourgeois (pages 5 et 6)
- Actualisation des dispositions relatives aux attributions du Directoire (page 8)
- Ajout d'un article au chapitre des structures du sport automobile luxembourgeois concernant les commissions (page 10)
- Actualisation des dispositions relatives aux « compétitions interdites » (page 15)
- Définition du tarif du Passeport Technique National (page 22)
- Redéfinition de l'objet et des modalités de répartition de la récompense annuelle des organisateurs (page 25)
- Actualisation des articles concernant les infractions (pages 26 et 27)
- Ajout d'un article définissant la prescription des infractions (page 27)
- Actualisation des dispositions relatives aux pénalités (pages 27 à 29)
- Définition d'un règlement anti-alcool et d'une procédure de dépistage (pages 31 à 34)
- Ajout d'un article concernant l'application des pénalités (pages 34 et 35)
- Actualisation du montant de la caution de réclamation (page 36)
- Actualisation des dispositions relatives à l'article 35 concernant les appels (page 38)
- Actualisation du montant de la caution d'appel (page 38)
- Actualisation des dispositions relatives au point e. de l'article 39 concernant les licences journalières (page 43)
- Actualisation des dispositions relatives au point f. de l'article 39 concernant les permis de pilotage pour Rallye de Régularité Historique (page 44)
- Clarification relative à l'emploi d'un échappement catalytique (pages 49 et 65 à 74)
- Extension de la période supplémentaire suivant l'expiration de l'homologation des voitures des groupes A, N, R et RGT (page 50)
- Actualisation des dispositions relatives au réservoir de carburant en groupe E1-National (page 52)
- Ajout de la définition du groupe CM (page 54)
- Actualisation des dispositions relatives à l'inscription obligatoire à un championnat, une coupe ou un challenge pour pouvoir marquer des points (page 64)
- Mise en place d'un groupe CM au Championnat du Luxembourg des Courses de Côte afin de valoriser la catégorie des voitures de compétition (page 65)
- Définition d'une amende en cas de non présentation d'un passeport technique (pages 65 à 74)
- Actualisation des voitures admises au Championnat du Luxembourg des Rallyes (page 69)

- Actualisation des voitures admises à la Coupe de Luxembourg des Rallyes. Les voitures souhaitant participer à cette compétition doivent être conformes aux règlements techniques allemands respectifs (pages 71 et 72)
- Définition d'un nouveau système d'attribution des points (page 76)
- Actualisation des dispositions relatives aux drapeaux utilisés en rallye (page 94)
- Actualisation des dispositions relatives à l'organisation des slaloms au Luxembourg (pages 99 et 101)
- Interdiction de l'utilisation d'aéronefs sans équipage à bord (drone) pour des raisons de sécurité (page 108)
- Mise à jour des dispositions du Championnat du Luxembourg de Karting (pages 110 à 112)
- Mise à jour des dispositions du Challenge Karting ACL (pages 113 à 114)